

Éducation, transmission, émancipation

Synthèse de cours

Méthodologie



Découvrir et comprendre le sens des mots

- **Éducation** : emprunté au latin « educatio » : « action d'élever (des animaux, des plantes) » et « éducation, formation de l'esprit ». Il est intéressant de se pencher aussi sur le verbe « éduquer » et son étymologie : emprunt au latin classique « educare » : élever, instruire, de « ducere » : tirer à soi, d'où conduire, mener ; verbe dérivé de « dux » : chef. ... (*Dictionnaire historique de la langue française* d'Alain Rey). Il est clair que par son origine le mot contient l'idée de guide et d'élévation. Celui qui prend en charge l'éducation montre en quelque sorte la voie à suivre pour acquérir l'instruction qui élève.
- **Transmission** : du verbe « transmettre » issu du latin classique « transmittere » : envoyer de l'autre côté, faire passer au-delà...
- **Émancipation** : le verbe « émanciper » provient du latin classique juridique « emancipare » qui signifie : « libérer de l'autorité paternelle ». Ce verbe vient de « mancipium » : droit de propriété, composé de « manus », la main, et « capere », prendre. Le nom « émancipation » a suivi la même évolution que le verbe et désigne l'action de se dégager d'une autorité, d'une domination. Comme le verbe et son participe passé, il s'est appliqué au XIX^e siècle aux femmes cherchant à obtenir une liberté égale à celle de l'homme... (*Dictionnaire historique de la langue française* d'Alain Rey).

Introduction

La conception que nous nous faisons d'une société libre moderne se caractérise par la combinaison d'au moins quatre principes. Il s'agit tout d'abord de **démocraties**, car une société ne saurait être libre si le pouvoir politique qui la régit ne fait pas l'objet d'un consentement de la part de tous les citoyens. Il s'agit ensuite de démocraties **représentatives**, en ce sens que l'expression du consentement des citoyens passe par l'élection de représentants. En outre, tout individu est **naturellement porteur de droits inaliénables** qui doivent être garantis et respectés par le pouvoir politique. Afin de s'assurer que ce pouvoir n'empiète pas sur ces droits inaliénables, l'organisation politique prend la forme d'un **État de droit**. Autrement dit, l'organisation politique se structure sous la forme d'un système institutionnel dans lequel les normes juridiques sont hiérarchisées de telle sorte que la puissance publique soit limitée du fait de sa soumission au droit. L'éducation joue alors un rôle essentiel : il ne s'agit en effet plus d'éduquer une **élite**, mais **l'ensemble** des citoyens dans la mesure où il n'y a de société libre au sens moderne que là où les citoyens sont capables de donner leur consentement au pouvoir politique de manière éclairée, de connaître leurs droits inaliénables et de s'assurer qu'ils sont respectés, de vérifier le bon fonctionnement de l'État de droit. **L'enjeu**, on le voit, est de taille : **l'émancipation**. Si en effet l'émancipation « refuse le pouvoir en tant qu'il se définit comme une contrainte dont le modèle antique est l'institution hiérarchique d'une domination » (A. Tosel, *Émancipations aujourd'hui ? : pour une reprise critique*), l'éducation doit viser à émanciper dans la mesure même où elle vise à la construction d'une société libre. Mais, précisément, comment y parvenir ? Comment définir et pratiquer l'éducation de sorte qu'elle joue ce rôle émancipateur ?

1. Éducation et transmission

a. Qui éduque-t-on ?

L'étymologie même du mot « éducation » implique la notion de **guide**. Éduquer quelqu'un revient à le guider. C'est dire que le guide participe à la formation de l'apprenant en utilisant notamment ce que l'on nomme la pédagogie. Ce dernier terme, issu du grec « païs », l'enfant, limite la portée de l'éducation. À croire qu'elle serait réservée aux enfants. Certains régimes politiques, notamment en Chine, ont parlé de rééducation concernant les adultes. Dai Sijie témoigne de cette rééducation dans son roman *Balzac et la petite tailleuse chinoise*. On y voit deux chinois désapprendre tout ce qu'ils ont appris. De la ville, ils sont envoyés vivre chez les paysans des montagnes où il leur est interdit de lire certains livres, comme ceux de Balzac.

Si l'éducation peut concerner en réalité tous les âges, il en est de même de l'instruction. L'instruction repose sur un enrichissement intellectuel. Instruction et éducation reposent sur un postulat, celui de la perfectibilité de l'homme. L'homme, d'après Rousseau dans *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1755), se distingue de l'animal par sa perfectibilité : il est capable de progresser. « Un animal est au bout de quelques mois ce qu'il sera toute sa vie », ce qui n'est pas le cas de l'homme. L'éducation peut permettre à l'homme de progresser, de se perfectionner, comme l'a noté Kant dans son *Traité de pédagogie* (1803). Kant croit au pouvoir de l'éducation. Elle est capable d'infléchir l'Histoire de l'humanité.

Cette éducation peut être prise en charge par les parents, un précepteur (comme dans *Le Rouge et le Noir* de Stendhal) ou encore l'école.

Si l'éducation est de nos jours un **fait** ou une réalité, il convient de voir qu'elle pose néanmoins un **problème**. Ce problème de l'éducation concerne à la fois l'élève et l'éducateur.

Du côté de **l'éducateur**, le problème est celui de savoir qui va l'éduquer. Il existe en effet ici un cercle logique. Une fois admis que l'élève a besoin d'un éducateur, et qu'il est préférable qu'il soit bien éduqué, il devient alors nécessaire que son éducateur ait lui-même été bien éduqué (sans quoi il ne saurait être un bon éducateur). Mais ce bon éducateur de notre éducateur devra lui-même avoir été bien éduqué, et ainsi de suite. Ce problème, Kant le formule de la manière suivante : « L'homme est un animal qui... a besoin d'un maître... Mais où va-t-il trouver ce maître ? Nulle part ailleurs que dans l'espèce humaine. Or ce maître, à son tour, est tout comme lui un animal qui a besoin d'un maître. » (E. Kant, *L'Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, trad. A. Philonenko).

Passons maintenant du côté de **l'élève**. Le problème, cette fois, est celui de la liberté humaine. Cette liberté est tout à la fois ce qui fait que l'éducation est **possible**, et qu'elle pose un **problème**. En effet, comme le souligne Kant, « L'homme est la seule créature qui soit susceptible d'éducation. » (E. Kant, *Traité de pédagogie*, 1803, trad. J. Barni, 1886). L'animal n'a pas besoin d'être éduqué parce qu'« Un animal est par son instinct même tout ce qu'il peut être » (E. Kant, *Traité de pédagogie*, 1803, trad. J. Barni, 1886). L'animal n'a donc pas véritablement de temporalité parce que tout ce qu'il peut être est déjà là dès sa naissance. Il ne peut être autrement que ce qu'il est et n'a donc véritablement de devenir. L'être humain, en revanche, est libre. Dès lors, il possède un véritable devenir en ce sens que les formes qu'il peut prendre ne sont pas fixées par avance au moment de sa naissance. Il peut donc se transformer sans nécessité ni finalité et prendre une infinité de formes, de visages. C'est précisément là le problème de l'éducation. Puisqu'il est libre, l'être humain n'est pas comme un objet : il est singulier, changeant et on ne peut donc en avoir une connaissance parfaite et définitive. En outre, les enfants

ont tendance, comme le souligne John Locke, à vouloir conserver « la liberté de faire tout ce qui leur vient en fantaisie » (J. Locke, *Pensées sur l'éducation des enfants*, trad. J. Chateau, 1966) et à s'opposer ainsi aux contraintes de l'éducation. Enfin, si l'être humain est libre et qu'il peut ainsi devenir une infinité de choses, dans quelle direction convient-il de l'éduquer ?

Ce problème est d'autant plus délicat que pour être résolu, il semblerait préférable qu'on dispose *déjà* d'un bon éducateur à même de nous montrer la voie. Mais cela suppose de nouveau qu'il ait été lui-même bien éduqué, ce qui implique de nouveau un bon éducateur antérieur, qui lui-même... Or comment pourrait-il exister un bon éducateur si on ne sait pas *déjà* dans quelle direction il convient d'éduquer cet être humain qui peut être une infinité de choses ? Bref, problème de l'éducation de l'élève et de l'éducation de l'éducateur se relancent l'un l'autre et semblent faire de l'éducation un problème insoluble.

C'est pourquoi Kant en vient à affirmer que l'éducation est « le problème le plus grand et le plus ardu qui nous puisse être proposé » (E. Kant, *Traité de pédagogie*, 1803, trad. J. Barni, 1886). Kant considère ainsi qu'il faut renoncer à résoudre définitivement ce problème et qu'il faut s'en remettre à l'expérience : l'éducation est ainsi « un art dont la pratique a besoin d'être perfectionnée par plusieurs générations » (E. Kant, *Traité de pédagogie*, 1803, trad. J. Barni, 1886). Autrement dit, on ne peut envisager résoudre le problème posé par l'éducation que du point de vue de la succession des générations. Chaque génération doit s'aider de l'expérience des générations passées pour continuer à faire progresser l'éducation : « Chaque génération, munie des connaissances des précédentes, est toujours plus en mesure d'arriver à une éducation qui développe dans une juste proportion et conformément à leur but toutes nos dispositions naturelles, et qui conduise ainsi toute l'espèce humaine à sa destination » (E. Kant, *Traité de pédagogie*, 1803, trad. J. Barni, 1886). Cela signifie que l'éducation ne consiste pas tant à adapter un enfant au monde actuel qu'à s'efforcer de faire en sorte qu'il puisse contribuer à faire progresser l'espèce humaine dans sa globalité. À ce titre, l'éducation n'est pas tant tournée vers le présent que vers l'avenir : « Un principe de pédagogie que devraient surtout avoir devant les yeux les hommes qui font des plans d'éducation, c'est qu'on ne doit pas seulement élever les enfants d'après l'état présent de l'espèce humaine, mais d'après un état meilleur, possible dans l'avenir, c'est-à-dire d'après l'idée de l'humanité et de son entière destination. Ce principe est d'une grande importance. Les parents n'élèvent ordinairement leurs enfants qu'en vue du monde actuel, si corrompu qu'il soit. Ils devraient au contraire leur donner une éducation meilleure, afin qu'un meilleur état en pût sortir dans l'avenir. » (E. Kant, *Traité de pédagogie*, 1803, trad. J. Barni, 1886).

De ce point de vue, on pourrait prolonger la réflexion de Kant en considérant que le problème de l'éducation ne peut espérer être résolu que du point de vue d'une chaîne générationnelle qui lie à la fois les enseignants, les parents, les scientifiques, les spécialistes de l'éducation la communauté éducative... et qui soit tournée vers l'avenir et la réalisation d'un monde meilleur que le monde actuel.

b. La distinction entre l'inné et l'acquis

Les domaines associés à l'éducation semblent particulièrement vastes. Toutefois, certaines choses relèvent de l'inné : elles préexistent à notre venue au monde. Personne ne nous les inculque. On distingue ce qui relève de l'inné de ce qui relève de l'acquis. L'acquis est le résultat d'une éducation, d'une transmission.

Il n'est pas évident de savoir ce qui relève de l'inné et de l'acquis, tant on a tendance à affirmer que tel don est inné.

Les scientifiques ont observé des enfants sauvages pour chercher à voir quel rôle joue l'environnement social dans la construction de l'identité humaine. En 1800, dans l'Aveyron, un enfant sauvage est découvert : il n'a pas été élevé par les hommes, a grandi dans les bois. Il ne marche pas sur ses deux jambes mais à quatre pattes, il ne sait pas boire mais lape, imitant ainsi les animaux. Il ne parle pas. Le docteur Itard, médecin à l'institution des sourds-muets de Paris, le recueille et entreprend, en compagnie de sa gouvernante, Mme Guérin, de l'éduquer. Il rédige deux rapports, en 1801 et 1806, reproduits par le philosophe L. Malson, dans *les enfants sauvages, mythe et réalité* (1964). Itard se sert d'une pédagogie curative pour inculquer à l'enfant, qu'il nomme Victor, des données dont, en l'absence de toute socialisation, il a été privé (tenir des couverts, un verre, s'habiller, marcher sur ses deux jambes...) L'apprentissage du langage – malgré quelques mots articulés par l'enfant – semble avoir été un échec. Néanmoins, les travaux d'Itard serviront par la suite à Maria Montessori pour affirmer qu'il existe durant l'enfance des périodes sensibles lors desquelles certains apprentissages se font plus facilement.

Itard s'oppose aux partisans de l'innéisme : à ses yeux, tout peut s'apprendre, rien n'est véritablement inné, si ce n'est l'instinct de survie. Il préfigure ainsi, dans ce qui deviendra **la querelle de l'inné et de l'acquis**, le courant des behavioristes. De nos jours, le débat s'est résorbé avec l'apparition de **l'épigénétique** qui, en accordant toute leur importance aux gènes, montre que certaines dispositions ne relèvent pas seulement de l'acquis.

Zoom film



L'enfant sauvage de Truffaut

En 1969, François Truffaut adapte au cinéma les rapports du Dr Itard dont il interprète le rôle. Le spectateur assiste à la formation progressive de l'enfant au contact d'autrui, et notamment au contact de Mme Guérin, la gouvernante, à laquelle il semble très attaché. Truffaut accorde une place importante à cette figure de gouvernante, montrant le rôle joué par l'amour dans l'apprentissage.

En outre, l'enfant n'apprend pas seulement à s'habiller, boire dans un verre, se tenir correctement... Il accède à la morale et semble distinguer le bien du mal, le juste de l'injuste (face à une injustice, l'enfant mord le docteur Itard), ce qui fait dire à Itard/Truffaut : **« Tu n'es plus un sauvage, si tu n'es pas encore un homme. »** Sans éducation, rien ne semble distinguer l'homme de l'animal. Ce qui est inné en lui, l'instinct de survie, est commun avec l'animal. L'opposition Nature/Culture est symbolisée dans le film par la fenêtre, qui représente une ouverture vers la Nature et une fermeture vers la civilisation. L'enfant regarde à travers cette fenêtre, semblant considérer l'éducation que lui impose Itard comme une privation de sa liberté. Toutefois, à la fin du film, il choisit de rester avec Itard et Mme Guérin, renonçant, par amour, à la vie sauvage.

C

Transmission et civilisation

Depuis le xvi^e siècle, l'éducation est considérée par les humanistes comme une étape particulièrement importante dans la formation de l'être humain. Rabelais et Montaigne, notamment, se sont penchés à la fois sur les contenus de l'éducation, mais aussi sur les méthodes les plus efficaces pour atteindre une sorte d'humanité idéale. Les penseurs de la Renaissance remettent en question l'éducation scolastique médiévale, correspondant selon eux à un savoir livresque associé à la religion, ensevelissant l'élève sous des connaissances théoriques qui le dépassent, qu'il n'assimile pas car on fait de lui un être passif, dont on ne sollicite ni la raison ni l'esprit critique. Montaigne, tout en restant très attaché à la tradition antique, aborde le sujet dans son œuvre en insistant sur la nécessité d'une tête bien faite plutôt que bien pleine. Quant à Rabelais, il montre à travers son personnage **Gargantua**, (*Gargantua*, 1534) le **rôle important que doit jouer le précepteur**, à la fois bienveillant et exigeant. Le père du jeune géant, désarmé par le peu de résultats obtenu par son précepteur de longue date, décide d'en changer. Les journées de son fils deviennent une illustration amusante, car gigantesque, à la mesure de l'élève, en connaissances soumises à son questionnement, en exercices physiques nombreux et variés, dans un échange permanent entre le maître et l'élève. Celui-ci deviendra le prince idéal soucieux du bonheur de son peuple.

Cette réflexion sur l'éducation se poursuit au XVIII^e siècle. L'éducation humaniste concernait une élite, celle proposée par les Lumières vise la vulgarisation des savoirs afin de permettre au plus grand nombre d'atteindre l'autonomie par l'émancipation, condition indispensable au bonheur. On s'interroge sur ce que l'éducation, que certains refusent de limiter à l'instruction, désigne exactement. Pour **Rousseau**, il s'agit de « tout ce que nous n'avons pas à notre naissance et dont nous avons besoin étant grands. **Cette éducation nous vient de la nature, ou des hommes ou des choses.** » Pour lui la nature doit avoir une place prépondérante dans l'éducation des enfants, on doit les y rendre sensibles. Ainsi écrit-il dans *Émile ou de l'éducation* (1762) : « Rendez votre élève attentif aux phénomènes de la nature, bientôt vous le rendrez curieux ; mais, pour nourrir sa curiosité, ne vous pressez jamais de la satisfaire. Mettez les questions à sa portée, et laissez-les lui résoudre. » Il s'agit clairement de solliciter l'enfant apprenant pour en faire un sujet **libre**. Qui éduque qui ? La réponse est de plus en plus complexe. Le maître, l'adulte, le précepteur sont autant de guides qui sollicitent l'élève en veillant à faire de lui un interlocuteur plus qu'un réceptacle de connaissances. L'éducation vise à conduire, élever l'enfant vers l'âge adulte en l'instruisant certes pour lui donner la nourriture nécessaire à sa réflexion, mais aussi pour lui permettre d'atteindre le **bonheur**, si cher aux philosophes des Lumières.

Au **xix^e siècle**, Victor **Hugo** fait de l'instruction une des conditions d'une société humaine. Selon lui l'instruction, l'école sont les meilleurs remèdes à la **criminalité**, que la société condamne souvent d'une manière totalement inhumaine et expéditive, notamment en recourant à la peine de mort. Dans *Les Quatre Vents de l'esprit* (1881) on peut lire : « Chaque enfant qu'on enseigne est un homme qu'on gagne./Quatre-vingt-dix voleurs sur cent qui sont au bagne/ Ne sont jamais allés à l'école une fois,/Et ne savent pas lire, et signent d'une croix. » A la barbarie de la peine capitale, comme réponse de la société à la criminalité, il oppose **la civilisation de l'instruction**. Nombreuses sont les œuvres où il défend cette position engagée. Pensons à *Claude Gueux* (1834) ou encore *Le Dernier jour d'un condamné* (1832). Dans sa « Lettre aux instituteurs » en 1883 **Jules Ferry**, ministre de l'instruction publique rappelle **l'importance de l'enseignement moral et civique** au sein d'une école primaire publique et obligatoire : « il a paru tout naturel que l'instituteur, en même temps qu'il apprend aux enfants à lire et à écrire, leur enseigne aussi ces règles élémentaires de la vie morale qui ne sont pas moins universellement acceptées que celles du langage ou du calcul. » Même si la valeur de l'instruction est défendue par de nombreux écrivains et penseurs, certains s'élèvent cependant contre les pratiques particulièrement sévères et les sévices que certains maîtres font subir à leurs élèves. Tel est le cas de **Jules Vallès** qui, dans *L'Enfant* (1869), premier volet d'une trilogie à caractère autobiographique, s'élève notamment **contre les châtiments** que parents ou maîtres font subir aux enfants. Le réquisitoire commence dès la dédicace : « À TOUS CEUX qui

crevèrent d'ennui au collège ou qu'on fit pleurer dans la famille, qui, pendant leur enfance, furent tyrannisés par leurs maîtres ou rossés par leurs parents, je dédie ce livre. »

La deuxième moitié du XIX^e siècle, avec le développement de la psychologie, s'interroge de plus en plus sur la place de liberté accordée à l'enfant, à l'individu dans l'éducation. Des pédagogies différentes sont proposées. Des courants d'éducation nouvelle issus des pédagogues Célestin **Freinet**, Maria **Montessori**, Rudolf **Steiner** et Ovide **Decroly** apparus en France depuis la première moitié du XX^e siècle se sont structurés en réaction à l'école traditionnelle. Il s'agissait de proposer une **révolution éducative** à travers une autre vision de l'enfant mais aussi de la relation entre adulte et enfant. Ces courants d'éducation nouvelle sont issus des réflexions et des pratiques de la psychologie de l'enfant et de la psychologie sociale. Dès le début du XX^e siècle, sociologues, philosophes, pédagogues ont diagnostiqué **une crise de l'éducation classique, abstraite et trop souvent autoritaire** dispensée en France. Émile Durkheim prône une éducation plus scientifique, plus expérimentale ; **Hannah Arendt rappelle que « le rôle de l'école est d'apprendre aux enfants ce qu'est le monde »** (Hannah ARENDT, « La crise de l'éducation », *La Crise de la culture*, Gallimard, 1961) condition nécessaire à l'émancipation des enfants, à l'appropriation de leur avenir. Le philosophe **Michel Foucault** montre que l'éducation, sous prétexte d'instruire les hommes pour en faire des êtres humains accomplis, a tendance à être trop **normative**. De plus, considérant la relation de **pouvoir** de l'enseignant à l'élève, il engage à la vigilance, dans le respect de la personnalité de l'enfant au cœur de l'éducation.

Au XXI^e siècle, la réflexion autour de l'école se poursuit et les avancées des sciences cognitives et en particulier les neurosciences nourrissent les théories et arguments de pédagogies alternatives. Tous les acteurs du débat poursuivent le même but : émancipation, liberté, et intégration dans la société d'êtres humains accomplis. Ce noble objectif l'école ne l'atteint pas toujours, mais nombreux sont les courants de pensée et les expérimentations qui visent à amender un système parfois défaillant. Malgré son imperfection, l'école de la République, lorsqu'elle atteint son but, peut bouleverser la vie d'enfants modestes. Et les hommages rendus par ces enfants devenus des adultes émancipés sont souvent vibrants de gratitude. La lettre écrite par Albert Camus à son instituteur, Monsieur Germain, après avoir reçu le prix Nobel, en est un magnifique exemple (Albert CAMUS, « Lettre à son instituteur », 1957, annexe au *Premier Homme*, Gallimard, 1964).